

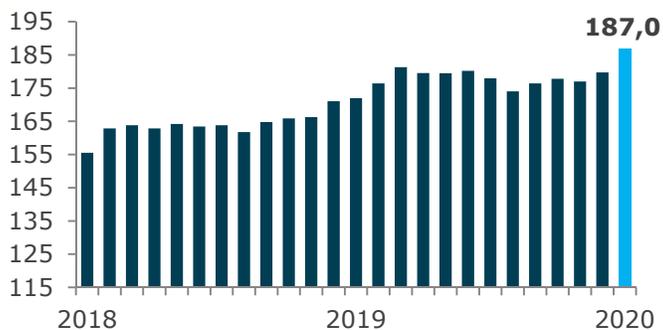
# Bulletin mensuel

## Janvier 2020



- L'année 2020 débute fortement et l'industrie de la construction établit ses heures travaillées pour les travaux assujettis à la Loi R-20 à 187,0 millions.
- Un total 9,1 millions d'heures a été enregistré en termes bruts, soit une hausse de 14 % comparativement à l'an dernier. Au Québec, un peu plus de 100 000 travailleurs étaient à l'œuvre au Québec.

GRAPHIQUE 1. ENSEMBLE DES SECTEURS  
Heures travaillées en millions

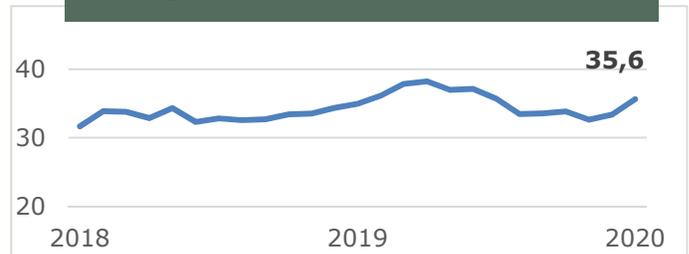


### LES SECTEURS

- Le secteur **Génie civil et voirie** affiche une augmentation de 7 %, comptabilisant 35,6 millions d'heures travaillées en termes annualisés et désaisonnalisés. Le sous-secteur des routes et infrastructures grimpe de 9 %, alors que celui des lignes électriques augmente de 2 %. Le sous-secteur des centrales électriques poursuit son recul (15 %), en raison de l'arrêt, débuté en décembre, du chantier de La Romaine 4.
- Le secteur **Industriel** bronche peu (+1%) et demeure à 10,9 millions d'heures en termes annualisés.
- Le secteur **Institutionnel et commercial** continue de fracasser les records et augmente fortement, en hausse de 4 %, et porte les heures travaillées à 105,5 millions en termes annualisés. Les hausses sont généralisées à toutes les régions et seules la Côte-Nord et la Baie-James connaissent des reculs.
- Le secteur **Résidentiel** débute fortement l'année, et enregistre 34,8 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Il s'agit d'une hausse de 3 % par rapport au mois précédent.

### Heures travaillées en millions Données désaisonnalisées et annualisées

GRAPHIQUE 2. GÉNIE CIVIL ET VOIRIE



GRAPHIQUE 3. INDUSTRIEL



GRAPHIQUE 4. INSTITUTIONNEL-COMMERCIAL



GRAPHIQUE 5. RÉSIDENTIEL

